

Offre de stage - Département de la Création architecturale.

Contexte du stage :

La Cité de l'Architecture et du Patrimoine est, avec ses 22 000 m², le plus grand centre d'architecture au monde. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère de la culture.

Elle a pour mission d'assurer la promotion de l'architecture française en France et à l'étranger, et de faire découvrir les œuvres emblématiques du patrimoine architectural français et la création contemporaine internationale.

Le **département Création Architecturale** est tout à la fois lieu de réflexion, d'exposition et de mémoire de l'architecture du XXe et du XXIe siècle. Il est avant tout un producteur de programmes consacrés à la diffusion de la création architecturale vivante en France et à l'étranger vers un large éventail de publics.

Centre de ressources de la production architecturale contemporaine en France, il associe l'action pour la création contemporaine et l'expérimentation, la sensibilisation à l'environnement contemporain (villes, paysages, techniques) par des manifestations diversifiées, à la fois sur son site propre et hors les murs.

Missions :

Le ou la stagiaire travaillera sur des missions variées en étroite collaboration avec la responsable des programmes dont les événements suivants : La petite architecture (Mini Maouse <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/minimaousse>) et le Laboratoire de l'Afrique.

Les activités sans qu'elles soient limitatives, porteront sur :

- Recherches documentaires et iconographiques
- Rédaction autour des actions Mini mousse ou le Laboratoire de L'Afrique
- Constitution du contenu des expositions, colloques, ouvrages
- Coordination,

Profil recherché :

- Diplôme(s) / niveau d'étude : Diplôme Bac +3 ou plus dans le domaine de l'architecture, de l'histoire de l'art, de la culture ou du patrimoine
- Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Savoir-faire de conduite de recherches
- Travail en équipe et en autonomie
- Organisation, rigueur, persévérance et motivation
- Maîtrise des outils informatiques

Contrat – durée :

- Stage – 4 mois
- Temps-plein
- Idéalement de septembre 2022 à décembre 2022

Rémunération :

Depuis le 1er janvier 2021, cette gratification est fixée à 3,90 € de l'heure, soit 591,51 € pour un mois de présence sur la base de 7 heures par jour.

+ tickets restaurant ; + 50% du pass Navigo

Lieux de travail :

Département formation de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, « École de Chaillot », 1 Place du Trocadéro et du 11 novembre 1918, 75116 PARIS.

Pour déposer votre candidature :

Veillez soumettre vos candidatures (lettre de motivation et CV) à:
julie.canicatti@citedelarchitecture.fr